

Le Wedding planner, l'ange gardien de votre mariage.

Par Marjory Texier, directrice associée de l'agence Com'une Orchidée
www.comuneorchidee.com

Un wedding planner est un expert en conception et organisation de mariages. Son métier : prendre en charge et mettre en scène votre réception, en lui donnant le style dont vous rêvez, rechercher vos prestataires, assurer le suivi logistique, coordonner l'ensemble et être attentif, le jour J, au bon déroulement de la réception.

Pour les futurs mariés, cela signifie moins de stress, moins de démarches à accomplir donc moins de fatigue. C'est aussi un gain de temps précieux et l'assurance d'un mariage exceptionnel, original, où vous profitez de vos invités sans vous soucier des imprévus et autre tracas à gérer. Le wedding planner est un véritable partenaire, trouvant des solutions adaptées à vos envies et à votre budget.

Un wedding planner confirmé peut concevoir et organiser un mariage en deux mois. Cependant, pour une cérémonie prévue entre juin et septembre (70% des cas), il est recommandé de s'y prendre un an à l'avance. À aucun moment il ne vous dessaisit de votre mariage ou prend des décisions à votre place. Il est là pour vous conseiller, vous suggérer des choix et vous accompagner tout au long des préparatifs.

Une fois la prise de contact établie avec votre wedding planner, vous définirez un cahier des charges précis regroupant les différents postes confiés : recherche de lieux, traiteur, faire-part, décoration florale, photographe, musiciens, voiture, baby-sitter... Un devis estimatif vous sera proposé, accompagné des conditions générales de vente. Lorsque ce contrat est signé, vous disposez de 8 jours pour vous rétracter et y renoncer. Passé ce délai, le wedding planner se plie en quatre pour dénicher les prestataires correspondant à vos souhaits, et s'engage à réactualiser fréquemment le devis en fonction de l'avancée de vos préparatifs.

Votre participation sera nécessaire pour visiter les lieux sélectionnés, faire une dégustation traiteur... Rien n'est décidé sans vous, mais si votre wedding planner est un professionnel ayant saisi vos envies, il va limiter l'of-

fre. Rien ne vous oblige à sélectionner un prestataire de l'agence mais cela reste cependant une garantie de sérieux.

Vous pouvez lui confier l'organisation totale de votre mariage ou seulement la recherche de prestataires. Il peut aussi assurer le suivi logistique de votre mariage : envoyer les faire-part, gérer les réponses, mettre en scène le plan de table, vous fournir des listings de documents à fournir, vous indiquer les démarches administratives et/ou religieuses...

La relation entre vous et votre wedding planner doit être une relation de confiance et de dialogue constant.

